

Qu'est-ce qu'une greffe ?



La transplantation d'organes sauve des vies. Explications avec la **Pre Barbara Wildhaber** et la **Pre Valérie McLin**, responsables du Centre suisse des maladies du foie de l'enfant.



Qu'est-ce qu'une transplantation ?

La transplantation ou greffe est l'opération qui consiste à recevoir un organe provenant de quelqu'un d'autre.

Pourquoi a-t-on besoin d'une greffe ?

Un **organe** comme le cœur, les poumons, le foie, les reins, l'intestin grêle et le pancréas remplit une fonction vitale. S'il est défaillant, il faut le remplacer afin que le patient retrouve une existence normale.

Qui est concerné ?

Les personnes qui souffrent d'une maladie très grave ou d'une malformation congénitale – cela veut dire que l'on naît avec. Dans certaines situations, le foie, par exemple, dysfonctionne et produit des toxines qui sont mauvaises pour le corps (maladies métaboliques), c'est pourquoi il faut le changer. On peut être greffé pratiquement **à tout âge** : dès le premier mois de vie et jusqu'à plus de 70 ans.

D'où proviennent les organes ?

Ils proviennent d'un donneur enfant ou adulte en **mort cérébrale***. Dans de rares cas, il se peut qu'une personne de la famille (papa, maman, frère, sœur, oncle, tante) donne l'un de ses reins – parce qu'on peut vivre avec un seul rein – ou une partie de son foie.

Est-on transplanté tout de suite ?

Non. Lorsqu'on doit recevoir un greffon – l'organe en bonne santé qui remplace celui malade –, on est mis en **liste d'attente**, le temps qu'un organe compatible soit disponible.

Comment se fait le lien entre donneurs et receveurs ?

Une équipe de spécialistes accompagne la famille du donneur dans le **consentement**. Lorsque celle-ci a dit oui, cette équipe s'adresse à Swisstransplant, l'organisme qui gère la liste d'attente nationale et attribue les organes selon des **critères médicaux** : il faut notamment les mêmes caractéristiques sanguines et tissulaires –

c'est la compatibilité – entre donneur et receveur pour éviter le rejet du greffon.

Comment s'effectue le prélèvement ?

L'équipe qui va transplanter – qui n'est pas la même que celle accompagnant la famille du donneur dans sa décision – se rend dans l'hôpital pour prélever l'organe. Cette intervention est **codifiée** et **respectueuse**. Ce cadeau fait par la famille du donneur est synonyme de **vie** pour le receveur.

Et la greffe ?

Le plus souvent, on enlève l'organe malade et on le remplace par l'organe sain et fonctionnel que l'on branche aux vaisseaux pour qu'il puisse vivre. Cela peut être un long **marathon** qui pour le foie, par exemple, dure entre 8 et 12 heures.

Comment se passe la vie après ?

C'est une vie avec des suivis médicaux réguliers et un traitement quotidien : les **immunosuppresseurs**. Ce sont des médicaments qui empêchent le système immunitaire de considérer le greffon comme un « étranger » et de le détruire. Comme tout le monde, on peut pratiquer des sports ou avoir des enfants.

Giuseppe Costa



Serious game

Depuis 1989, plus de 150 enfants ont été transplantés du foie aux HUG – reconnu en 2012 comme le Centre suisse des maladies du foie de l'enfant – et leur taux de survie de plus de 90% est un des plus élevés d'Europe. Le projet KidsETransplant s'inscrit dans ce cadre d'excellence. Se présentant sous la forme d'une chambre virtuelle, il met toutes les informations médicales de l'enfant greffé à portée d'un clic de souris : calendrier des visites, liste des médicaments, rapports de consultations et de radiologie, courbes de croissance, résultats de laboratoire, etc.

Cette plateforme, sur le mode du *serious gaming*, agit à la fois comme instrument d'éducation à la santé et d'autonomisation du patient. « C'est une application ludique et infiniment sérieuse parce que la qualité et l'espérance de vie de nos jeunes patients dépendent de la rigueur avec laquelle ils suivent le traitement qu'on leur a prescrit. Or cette discipline, la capacité à s'autonomiser et la parfaite observance thérapeutique, ils ne l'acquière que grâce à une bonne compréhension de leur état de santé », explique la Pre Barbara Wildhaber. « En créant un espace virtuel sympa où les petits patients trouvent des informations à jour essentielles pour leur suivi médical, nous favorisons leur transition vers la médecine adulte et améliorons leur devenir à long terme », ajoute la Pre Valérie McLin.

G.C.

Internet +

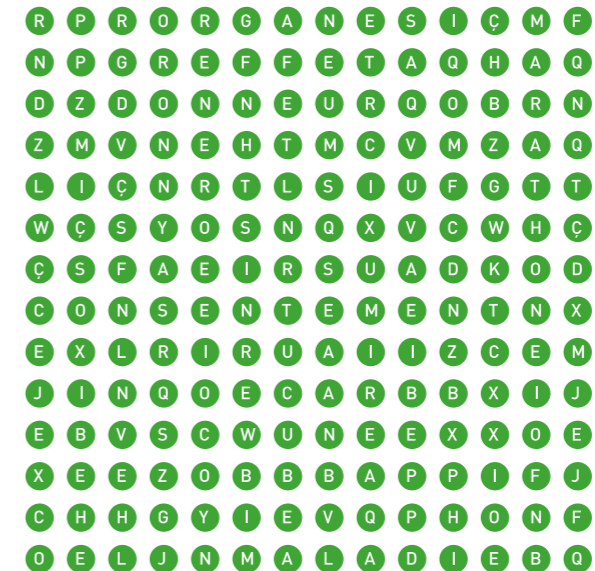
Swisstransplant est la Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes. Elle est chargée d'attribuer les organes aux receveurs en conformité avec la loi et de gérer la liste d'attente correspondante. Retrouvez sur le site des témoignages de patients ayant bénéficié d'un don d'organes, des informations sur la carte de donneur ou encore des brochures et fascicules à télécharger.

➔ www.swisstransplant.org

QUI CHERCHE, TROUVE ? !

12 mots sont cachés dans la grille, à toi de les retrouver !

- ORGANES
- DONNEUR
- GREFFE
- MALADIE
- VIE
- MARATHON
- FOIE
- REINS
- PEAU
- PANCRÉAS
- CONSENTEMENT
- OPÉRATION



Lire +

Mes reins et moi
Texte: Marie-Renée Mellat et Nicole Rosenfeld
Illustrations: Cédric Geay.

Edition: Sparadrap

Sparadrap, association pour guider les enfants dans le monde de la santé, a édité une série de 60 fiches illustrées pour expliquer l'insuffisance rénale chronique et préparer les enfants au traitement par greffe rénale. Conçues comme un support au dialogue entre l'équipe soignante, l'enfant et les parents, elles donnent des explications dans un langage simple et accessible. Elles sont accompagnées de fiches de jeux permettant aux équipes d'évaluer au fur et à mesure ce que l'enfant a compris. Elles sont disponibles gratuitement à l'adresse ➔ www.sparadrap.org

Le livre est conseillé par la Bibliothèque de l'Université de Genève (site Uni CMU) qui met en prêt des ouvrages et se situe au Centre Médical Universitaire (av. de Champel 9): ☎ 022 379 50 90, cds-medicine@unige.ch, ➔ www.unige.ch/biblio/sante

Rubrique réalisée en partenariat avec la **Radio Télévision Suisse**. Découvrez les vidéos sur leur site Internet :

20

enfants sont greffés en moyenne chaque année en Suisse.

Définition

La **mort cérébrale** est la perte complète et permanente des activités du cerveau. Des examens spécifiques confirment ce processus irréversible qui, à un moment donné, débouche sur l'arrêt du cœur. La mort cérébrale conduit toujours au décès. Mais avant ce moment, il y a un délai de quelques jours où, moyennant un support médical, les organes peuvent être prélevés.